

Nitry, 1735 - actes de vandalisme dans la sacristie de l'église

Posted on 15 décembre 2022

La paroisse de Nitry fut administrée pendant les trois dernières décennies précédant la chute de la Royauté par « Jean-Jaques-Louis ROLLAND Prêtre » ainsi qu'il l'écrit lui-même dans son journal.



Église de Nitry, décembre 2022 - D. C.

Succédant au Curé Augustin CAVEROT, le curé ROLLAND, n'était pas tendre avec la population de Nitry qu'il qualifiait de populace grossière et ivrogne, ajoutant que le peuple de Nitry était indiscipliné, et naturellement grossier, brutal et méchant. Il ne l'était pas plus envers ses prédécesseurs, qualifiant l'un d'eux de lâche. Il eut quelques dissensions avec la population et les représentants de l'autorité civile de sa paroisse.

Le 22 avril 1735, le curé CAVEROT (qui signe « Cauerot », le « U » et le « V » s'écrivant d'une même façon), curé de Nitry et prédécesseur donc de JJ Louis ROLLAND, relate des faits de dégradations volontaires commis dans sa sacristie.

Jour de remarque
touchant certains quidam
malins, seditieux, rebelles, indociles
de la paroisse de nitry.

Cejourd'huy vingt deux du mois [note : avril]
de l'année mil sept cent
trante cinq un certain quidam
[10 points de suspension] de la paroisse
de nitry continuant sa malice ordinaire
a le paÿs et poussant son insolence

au dernier degré se vissa
conjointement avec d'autres par les
avis et conseils detestables
et horribles à casser les bareaux
de ma sacristie, casser les serrures
des coffres ou le linge servant
à la décoration de l'église et au
sacrifice de la messe fut foulé
au pied, enfin pour le dire en un mot
toute la sacristie fut sans dessus
dessous, et fut mise au pillage, je
laisse ce trait d'histoire pour en instruire
la postérité, [3 lignes de points de suspension].

Sources de l'acte :

- [Archives en ligne de l'Yonne, Nîtry : BMS (1711-1742) - 5 Mi 624/ 3, pages 242 & 243]
- Permalien : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta5346787384248/daogrp/0/242>

Qu'aurait pensé le curé Caverot s'il avait su que « ce trait d'histoire » serait publié sur internet près de 300 ans plus tard ?

